



PANORAMA DE PRESSE

18/06/2010 - 07h33

CGT

Sommaire

Syndicalisme (1 Document)

La Tribune - 18/06/2010 - [Le syndicat de la métallurgie se pose en bon élève du patronat](#) (506 mots)

A 15 jours de l'élection à la présidence du Medef, l'UIMM publie des comptes très détaillés.

Protection sociale (11 Documents)

L'Humanité - 18/06/2010 - [L'intersyndicale fait front le 24 juin](#) (653 mots)

Réunies hier, les confédérations CGT, CFDT, FSU, Solidaires et Unsa ont dénoncé « l'injustice » du projet de réforme gouvernementale et appelé aux grèves et manifestations le 24 juin.

La Tribune - 18/06/2010 - [Les syndicats maintiennent un front unitaire](#) (496 mots)

Dans un texte commun, cinq organisations dénoncent l'injustice de la réforme. Et renouvellent leur appel à manifester le 24 juin.

Le Figaro Economie (matin) - 18/06/2010 - [Retraites : les syndicats parient déjà sur une forte mobilisation jeudi](#) (544 mots)

SOCIAL Le bal des ultimes consultations sur le projet de réforme des retraites a débuté hier au ministère du Travail. Éric Woerth a donné deux jours - soit jusqu'à ce soir - aux partenaires sociaux ...

Le Monde - 18/06/2010 - [Les syndicats ne croient pas à la possibilité d'infléchir la réforme](#) (609 mots)

QU'ILS AIENT DÉCIDÉ comme la CGT de ne pas rencontrer à nouveau le ministre du travail, Eric Woerth, ou de répondre - malgré tout - à son invitation, les syndicats partagent le même jugement sans app...

Le Progrès - 18/06/2010 - [Retraites : une concertation en forme de dialogue de sourd](#) (608 mots)

Juste après la présentation de sa réforme, le ministre du Travail avait prévenu : le gouvernement refusera de toucher à sa mesure phare: le recul de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 an...

Ouest-France - 18/06/2010 - [Retraites : la réforme ressoude les rangs syndicaux](#) (450 mots)

Le climat se dégrade entre le ministre du Travail, Éric Woerth, et les organisations de salariés. La nouvelle manifestation du 24 juin pourrait avoir le renfort de FO et de la CGC.

L'Humanité - 18/06/2010 - [«Le gros de la bataille est maintenant devant nous», assure Olivier Dartigolles, responsable](#) (517 mots)

Forts de la proposition de loi des élus du PCF et du Parti de gauche, les communistes engagent une campagne nationale.

La Croix - 18/06/2010 - [La réforme des retraites n'évoluera guère avant l'étape parlementaire](#) (571 mots)

Le texte transmis au Conseil d'État sera finalisé aujourd'hui. Les syndicats, qui mobilisent jeudi prochain, comptent surtout sur la rentrée pour peser sur le débat parlementaire

La Tribune - 18/06/2010 - [Retraites : le débat sur la pénibilité au coeur des discussions](#) (659 mots)

Eric Woerth a reçu jeudi certains leaders syndicaux et patronaux. Le régime prévu pour la pénibilité pourrait évoluer à très long terme. C'est le seul point amendable, avec les carrières longues.

Le Figaro Economie (matin) - 18/06/2010 - [Georges Tron : « Nous demandons un effort légitime et progressif aux fonctionnaires »](#) (473 mots)

PROPOS RECUEILLIS PAR Olivier Auguste GEORGES TRON est secrétaire d'État à la Fonction publique, auprès d'Éric Woerth. Il justifie le volet « fonctionnaires » de la réforme des retraites et s'exprime s...

La Dépêche du Midi - 18/06/2010 - [Retraites : derniers arbitrages](#) (467 mots)

'agenda d'Éric Woerth s'allège quelque peu en cette fin de semaine. Bernard Thibault (CGT) et Jean-Claude Mailly (FO) ont décidé de boycotter les réunions de concertation auxquelles ils étaient conviés...

Europe et international (3 Documents)

L'Humanité - 18/06/2010 - [Europe 2020, la boussole libérale garde le nord](#) (370 mots)

L'UE adopte une stratégie de croissance dite intelligente, durable et inclusive, mais sans augmentation des dépenses publiques.

Le Monde - 18/06/2010 - [Le gouvernement espagnol annonce la réforme de la législation du travail](#) (1065 mots)

Désormais, le licenciement d'un salarié en contrat à durée indéterminée (CDI) sera plus facile et coûtera moins cher aux entreprises espagnoles. La diminution du montant des indemnités de licenciement...

Est Républicain - 18/06/2010 - [Retraites : les syndicats préparent la riposte](#) (497 mots)

Les syndicats ont déjà les yeux tournés vers la journée de mobilisation du 24 juin

Syndicalisme



Edition de La Tribune

Vendredi 18 Juin 2010

Politique France

Social

Le syndicat de la métallurgie se pose en bon élève du patronat

A 15 jours de l'élection à la présidence du Medef, l'UIMM publie des comptes très détaillés.

Officiellement, les relations entre le Medef et l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) sont au beau fixe. Laurence Parisot et Jean-François Pilliard, le délégué général de la maison de l'avenue de Wagram, défendent main dans la main la position patronale sur les retraites. Le 31 mai, comme les délégués issus des autres fédérations, les représentants de l'UIMM au conseil exécutif du Medef ont soutenu Laurence Parisot dans sa candidature à un nouveau mandat de trois ans le 1er juillet prochain.

Mais la rivalité entre les deux organisations n'a pas totalement disparu. Hier jeudi, l'UIMM s'est, une nouvelle fois, posée en bon élève du patronat à l'occasion de la présentation de ses comptes 2009. Pour la seconde année consécutive, la métallurgie a publié un document très détaillé de plus de 200 pages, approuvé à l'unanimité par son conseil et certifié sans réserve par un commissaire aux comptes. Avec ses

56 pages, le rapport de gestion du Medef, publié en avril, paraît bien plus modeste.

Avec ses comptes 2009, l'UIMM et Frédéric Saint-Geours, son président, entendent aussi tourner la page des années de gestion financière opaque qui avaient valu à la métallurgie d'être violemment mise en cause dans l'affaire des retraits en liquide, à l'automne 2007. L'année dernière, l'UIMM « maison-mère » a ainsi fonctionné avec un budget de 14,2 millions d'euros, contre 17,8 millions d'euros en 2008. Deux raisons à cette diminution, la forte baisse des recettes de cotisations - passées de 13,2 millions en 2008 à 10,1 millions en 2009 - en raison de la crise, et l'engagement pris par la direction de l'UIMM il y a un an de réduire de 15 % son budget de fonctionnement ordinaire. L'objectif est de ramener l'UIMM à l'équilibre d'ici à 2014, alors que l'organisation n'est aujourd'hui en positif qu'après réaffectation de provisions non

utilisées.

CLARIFICATION

Parallèlement, l'UIMM s'est engagée dans un processus de clarification des cotisations versées par ses adhérents. Jusqu'à maintenant, le mode de calcul n'était pas homogène. D'ici à trois ans, tous les taux applicables aux chambres territoriales seront harmonisés.

Silencieuse à l'approche de l'élection à la présidence du Medef, l'UIMM ne manquera pas de se rappeler au bon souvenir de Laurence Parisot au lendemain du renouvellement de son mandat. Après avoir récupéré cet hiver la présidence de la commission « protection sociale », occupée par Jean-François Pilliard, la métallurgie ne cache guère que son expertise sociale pourrait être très utile au Medef sur d'autres dossiers... A. L.

ERIC PIERMONT

Protection sociale

Vendredi 18 Juin 2010

Social-Eco

L'intersyndicale fait front le 24 juin

Réunies hier, les confédérations CGT, CFDT, FSU, Solidaires et Unsa ont dénoncé « l'injustice » du projet de réforme gouvernementale et appelé aux grèves et manifestations le 24 juin.

« Inacceptable, essentiellement à la charge des salariés, comptable et de court terme, sans réponse aux vraies questions. » C'est une condamnation on ne peut plus ferme qu'ont portée les confédérations CFDT, CGT, FSU, Solidaires et Unsa, lors de leur réunion, hier, en intersyndicale, sur le projet gouvernemental de réforme des retraites rendu public la veille. Au premier rang de leurs griefs, « le report brutal à 62 et 67 ans des âges légaux » qui pénalisera tout spécialement les salariés ayant commencé à travailler jeunes et les femmes aux « carrières incomplètes et chaotiques » ; « 28 % d'entre elles sont actuellement obligées de travailler jusqu'à 65 ans pour bénéficier d'une retraite à taux plein ».

Bien que la crise soit la cause essentielle du déficit des régimes, « 85 % des efforts sont demandés aux salariés », calcule l'intersyndicale, qui remarque : « Les entreprises, les hauts revenus, les revenus du capital sont cinq fois moins mis à contribution. » Troisième constat partagé : « La réforme proposée ne répond ni aux questions d'emploi, ni à la résorption des inégalités hommes-femmes, ni à la reconnaissance de la pénibilité. » En vérité, « elle renvoie aux futures générations l'incertitude de la

perspective des régimes de retraites solidaires par répartition ». Dès lors, confrontée à une réforme « brutale et porteuse de recul social pour la quasi-totalité des salariés du public, du privé et des régimes spéciaux », l'intersyndicale ne pouvait que réitérer son appel à « participer massivement à la journée nationale de grèves et de manifestations du 24 juin », afin de « combattre cette réforme ».

Un temps fort qui ne sera pas le dernier

Une mobilisation dont le succès pourrait dépasser celui des dernières journées d'action. Devant la presse, Nadine Prigent, pour la CGT, s'est déclarée « très confiante » quant à la réussite du 24 juin : « Quand les salariés vont faire leurs calculs, ils vont se mobiliser. » Maintenant que « tout est concret », « il y a un mécontentement beaucoup plus important », a renchéri Jean Grosset, de l'Unsa. Au diapason, Annick Coupé voit, « depuis deux jours, grandir le sentiment d'injustice dans le pays ». Car, rajoute Marcel Grignard, pour la CFDT, désormais, « chacun peut mesurer qui paie, qui ne paie pas ». Interrogé sur le slogan qui pourrait, le 24 juin, faire l'unité des syndicats, le dirigeant cégétiste indique que, s'il n'y a pas unanimité sur les solutions, il y a bien un « dénominateur commun » au sein de

l'intersyndicale : « Cette réforme est injuste. » Toutes les conséquences néfastes du projet gouvernemental « ne tiendraient pas sur une seule banderole ». Bernadette Groison, pour la FSU, a fait entendre la colère de l'intersyndicale qui, « depuis des mois, fait des propositions pour traiter de l'emploi, des salaires, des inégalités hommes-femmes, du financement des retraites » : « On a ouvert des pistes, mais le gouvernement en fait fi. » La conclusion s'impose : « La riposte, c'est le 24 juin : soyons massivement dans la rue ! »

Et dès hier, l'intersyndicale a prévenu : ce nouveau temps fort de la mobilisation, destiné à contraindre le gouvernement à revoir sa copie, ne sera pas le dernier. Rendez-vous est déjà pris pour une réunion le 29 juin, afin de « décider des initiatives et mobilisations possibles pendant l'été et à la rentrée ». Absente de la rencontre d'hier, la CFTC appelle « tous les salariés et leurs familles à manifester leur opposition à ce projet de réforme injuste en se mobilisant le 24 juin », tandis que FO décidera lundi de sa participation ou non, et envisage de faire cause commune à la rentrée.

Yves Housson



Edition de La Tribune

Vendredi 18 Juin 2010

Politique France

Les syndicats maintiennent un front unitaire

Dans un texte commun, cinq organisations dénoncent l'injustice de la réforme. Et renouvellent leur appel à manifester le 24 juin.

L'intersyndicale a donc franchi, sans se déliter, l'épreuve de la divulgation officielle de la réforme des retraites. Hier jeudi, le noyau dur composé de cinq organisations (CGT, CFDT, FSU, Solidaires, Unsa) a, en effet, rédigé un texte commun pour dénoncer le projet de l'exécutif. Et réitéré son appel à une journée nationale de grèves et de manifestations, le 24 juin. « La réforme proposée est inacceptable, injuste, essentiellement à la charge des salariés, comptable et de court terme, sans réponse aux vraies questions », martèle l'intersyndicale. L'opposition à la réforme de l'exécutif dépasse le cadre de ces cinq organisations. Même si elle ne s'est pas rendue à la réunion de l'intersyndicale, contrairement à ce qu'elle avait annoncé, la CFTC s'associe à l'appel à la mobilisation pour le 24 juin. La CGC ne cache pas qu'elle n'est pas satisfaite du montage financier de la réforme. Quant à Force Ouvrière, qui depuis l'automne

2009 avait choisi de quitter le front unitaire, elle n'exclut plus dorénavant de le rejoindre à la rentrée. Ses instances se réuniront lundi 21 juin pour finaliser la position de la confédération.

DéTERMINATION

Les organisations syndicales sont d'autant plus déterminées à mobiliser le 24 juin qu'elles ont conscience de ne pas avoir grand chose à attendre de l'ultime phase de concertation proposée par Eric Woerth ces jeudi et vendredi (lire ci-dessus). Pour préserver leur image de farouches adversaires, la CGT et FO ont même choisi de ne pas répondre à l'invitation. « Nous n'allons pas nous rendre au ministère pour entendre dire que FO a été entendu sur tel ou tel point mineur, alors que nous sommes en désaccord sur le fond de la réforme », souligne Bernard Devy, responsable des retraites dans le syndicat de Jean-Claude Mailly. « On

nous dit que les mesures d'âge ne sont pas négociables. Nous n'avons aucun intérêt à y aller sur des mesures à la marge », renchérit Eric Aubin, de la CGT. Comme la CGC ou l'Unsa, la CFDT a, en revanche, été reçue rue de Grenelle jeudi soir. Officiellement pour présenter à Eric Woerth son contre-projet adopté lors de son congrès à Tours la semaine dernière, plus probablement pour tenter d'arracher d'ultimes gestes.

Il n'empêche, le 24 juin, les syndicats espèrent convaincre l'opinion publique de les suivre. En lançant un appel unitaire (CGT, Unsa, Sud Rail et CFDT) à la grève chez les cheminots, ils gagneront en visibilité. Et déjà, ils ont prévu de se retrouver le 29 juin pour décider de leurs prochaines actions pendant l'été... Mais surtout en prévision de la rentrée. Agnès Laurent

Vendredi 18 Juin 2010

économie

Retraites : les syndicats parient déjà sur une forte mobilisation jeudi

Éric Woerth mettra le point final à la réforme ce soir, après l'ultime série de concertations. L'intersyndicale dénonce un projet « injuste, inacceptable et comptable ».

SOCIALLe bal des ultimes consultations sur le projet de réforme des retraites a débuté hier au ministère du Travail. Éric Woerth a donné deux jours - soit jusqu'à ce soir - aux partenaires sociaux pour faire leurs remarques sur les mesures prévues. Et éventuellement négocier quelques avancées sur les dispositifs de carrières longues et de pénibilité, les principales portes laissées ouvertes. CGT et FO ont refusé de participer à cette dernière série de rencontres. « *Nous ne voyons pas ce que nous irions faire puisqu'il ne s'agit pas de discuter de l'âge de départ, justifie FO. Si c'est pour négocier des centièmes derrière la virgule, ce n'est pas la peine.* »

Laurence Parisot a été la première reçue. « *Pour sauver le système par répartition, nous sommes tout à fait d'accord avec le principe d'allonger la durée d'activité, a indiqué la présidente du Medef. Nous sommes, nous les entreprises, prêtes à nous engager sur des politiques de ressources humaines, des politiques de formation, pour intégrer cette*

évolution. » Laurence Parisot s'est en revanche émue des dispositions fiscales qui vont impacter « *principalement les épargnants les plus modestes* », rompant ainsi avec sa neutralité revendiquée sur la fiscalité des ménages.

Jacques Voisin (CFTC) et François Chérèque (CFDT) devaient être reçus en fin de journée, puis Jean Lardin (UPA) consulté... par téléphone.

Au son des vuvuzelas

De son côté, l'intersyndicale - sans FO, la CFE-CGC et la CFTC, restées chez elles - s'est réunie dans l'après-midi. CGT, CFDT, FSU, Unsa et Solidaires ont réaffirmé que « *la réforme proposée est inacceptable, injuste, essentiellement à la charge des salariés, comptable et de court terme, sans réponses aux vraies questions.* »

Les cinq centrales dénoncent « *le report brutal à 62 et 67 ans [âge d'annulation des éventuelles décotes] des âges légaux qui va fortement pénaliser les salariés* ». Alors que la

crise financière actuelle du système de retraite « *est pour l'essentiel due à la crise* », elles critiquent la contribution « *cinq fois moins* » importante des entreprises, des hauts revenus et des revenus du capital.

Les syndicats n'ont pourtant pas réussi à se mettre d'accord sur un slogan en vue de la « *journée nationale de grèves et de manifestations* » à laquelle ils appellent les Français jeudi prochain. « *Les salariés peuvent faire leurs propres calculs et nous sommes confiants sur la réussite de cette journée* », a affirmé Nadine Prigent (CGT). « *Il y aura plus de monde que le 27 mai* », a abondé Marcel Grignard, pour la CFDT.

« *Il y a un fort mécontentement qui monte* », a ajouté Jean Grosset (Unsa), qui a confirmé la commande en masse des vuvuzelas - les désormais fameuses trompettes des stades d'Afrique du Sud - pour animer les défilés.

Marc Landré

Le Monde

Vendredi 18 Juin 2010

Politique

Les syndicats ne croient pas à la possibilité d'infléchir la réforme

QU'ILS AIENT DÉCIDÉ comme la CGT de ne pas rencontrer à nouveau le ministre du travail, Eric Woerth, ou de répondre - malgré tout - à son invitation, les syndicats partagent le même jugement sans appel sur le projet de réforme des retraites qui a été présentée mercredi 16 juin au matin. " Injuste ", " néfaste ", " inefficace " : tels sont les qualificatifs qu'ils ont, les uns et les autres, employés pour définir la copie de l'exécutif.

" Nous ne reviendrons pas sur les mesures d'âge parce qu'elles sont sérieuses (...) et socialement tout à fait acceptables. Mais il y a beaucoup d'autres choses - dans la réforme - . Nous pouvons encore discuter des carrières longues et de la pénibilité " , a précisé M. Woerth sur TF1 dans la soirée.

Acculés à la riposte

" Le déséquilibre du texte, auquel nous nous attendions, est tel qu'on ne voit pas comment le gouvernement pourrait infléchir sa réforme " , analysait toutefois, jeudi 17 juin, le numéro deux de la CFDT, Marcel Grignard, à quelques heures d'une nouvelle réunion de l'intersyndicale

consacrée à l'analyse en commun de la réforme et à la préparation de la journée de mobilisation du 24 juin.

Invités ensemble, mercredi soir, du journal de France 2, les secrétaires généraux de la CGT et de la CFDT, Bernard Thibault et François Chérèque, ont affiché leur unité de vues. " *Ce qui caractérise cette réforme, c'est la recherche d'économies rapides en rabotant des droits sociaux (...). C'est un recul social sans précédent " , a estimé M. Thibault pour qui " tout va dépendre de la réaction des salariés " . " Le gouvernement fait payer 85 % de la réforme aux salariés avec des mesures injustes " , a ajouté M. Chérèque, qui devait rencontrer jeudi après-midi M. Woerth pour lui faire " des propositions alternatives " . " Si le gouvernement ne suit pas, et je pense qu'il ne va pas beaucoup bouger, il faudra qu'on soit dans la rue le 24 juin pour exprimer notre mécontentement " , a-t-il ajouté.*

Interrogé sur TF1 sur l'éventuelle participation de FO à cette journée de mobilisation, Jean-Claude Mailly, a répondu qu'il allait en débattre avec ses instances dirigeantes. Depuis l'échec de l'appel à la grève lancé par FO seule pour le 15 juin - le taux de

grévistés dans la fonction publique a oscillé entre 1,25 % et 3,37 %, selon le gouvernement - et le relatif succès de la manifestation parisienne du même jour, c'est la première fois que le secrétaire général de FO évoque une telle possibilité.

De fait, le gouvernement a pris le risque de ressouder l'ensemble du front syndical contre lui, de Solidaires à la CFTC. A quelques jours des vacances, il ne semble guère craindre cette perspective. Conscients que le calendrier leur complique la tâche, les syndicats se trouvent rejetés dans une posture de dénonciation et acculés à la riposte, sans pouvoir dire si les salariés sont prêts à se mobiliser le jeudi 24 juin et à la rentrée.

Seule certitude : les quatre syndicats représentatifs à la SNCF (CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT), qui n'étaient pas en pointe dans les journées d'action précédentes, ont déposé un préavis de grève pour jeudi prochain.

Claire Guélaud

Vendredi 18 Juin 2010

Actu. Gén.

Retraites : une concertation en forme de dialogue de sourd

Dernier round de concertation express hier. Eric Woerth a formellement exclu de revenir sur le recul de l'âge légal. Les syndicats ont les yeux tournés vers la journée de mobilisation du 24 juin

Juste après la présentation de sa réforme, le ministre du Travail avait prévenu : le gouvernement refusera de toucher à sa mesure phare: le recul de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans. C'est dans cette ambiance qu'Eric Woerth a lancé hier un dernier round de concertation express avec les partenaires sociaux pour finaliser son projet de réforme.

«Nous ne reviendrons pas sur les mesures d'âge parce qu'elles sont sérieuses, elles sont aussi socialement tout à fait acceptables», a-t-il déclaré. «Si on retire le projet, il n'y a plus de système de retraite», a-t-il affirmé, en réponse aux syndicats.

Le ministre a simplement laissé entendre que des négociations étaient possibles à la marge sur certains sujets moins emblématiques comme la pénibilité ou les «carrières longues».

Il reçoit encore aujourd'hui les partenaires sociaux pour éventuellement amender le projet, avant que Nicolas Sarkozy ne rende ses derniers arbitrages. Ce vendredi étant la date butoir pour finaliser le texte si le gouvernement veut tenir les délais légaux pour un passage en Conseil des ministres le 13 juillet.

Alors que le secrétaire d'Etat à l'Emploi Laurent Wauquiez a jugé la réforme «indispensable», le président centriste de la commission des Finances du Sénat, Jean Arthuis, a estimé au contraire qu'elle n'était «pas à la hauteur des enjeux» et que «le compte n'y était pas».

De leur côté, les syndicats n'attendent pas grand-chose des ultimes concertations et ont déjà les yeux tournés vers la journée de mobilisation du 24 juin. Une intersyndicale CGT-CFDT-Unsa-FSU-Solidaires, réunie hier après-midi, a d'ailleurs appelé une nouvelle fois à une participation massive, dénonçant un projet de réforme «inacceptable, injuste» et «brutal».

Elle espère mobiliser jeudi prochain davantage que lors de la journée d'action du 27 mai, où entre un million de personnes selon les syndicats et 395.000 selon la police avaient défilé. Le gouvernement s'attend à une mobilisation «certainement forte» mais ne la redoute pas, a assuré M. Woerth.

Premier syndicat reçu, la CFTC est ressortie déçue: «On venait sans illusion», a commenté à la sortie son président Jacques Voisin. Pour leur

part, la CGT et FO ont décidé de boycotter les nouvelles discussions au ministère.

«Le ministre a dit clairement qu'il ne reviendrait pas sur la philosophie du texte. Or nous, c'est tout le texte que l'on veut changer», a renchéri Eric Aubin (CGT).

Selon un sondage, un Français sur deux juge la réforme «injuste et inefficace» et 60% sont contre le recul à 62 ans.

Un passage en Conseil des ministres le 13 juillet

REPÈRES

Air France, la SNCF et la RATP en grève le 24 juin Cinq syndicats d'Air France (CGT, CFDT, CFTC, UGICT/CGT, UNSA) appellent les salariés à des arrêts de travail d'une à 24 heures le 24 juin. Trois syndicats de la RATP ont également déposé un préavis de grève. La veille, les quatre syndicats représentatifs à la SNCF avaient déposé un préavis de grève juste après l'annonce du projet gouvernemental.

Vendredi 18 Juin 2010

Retraites : la réforme ressoude les rangs syndicaux

Le climat se dégrade entre le ministre du Travail, Éric Woerth, et les organisations de salariés. La nouvelle manifestation du 24 juin pourrait avoir le renfort de FO et de la CGC.

Vingt-quatre heures après l'annonce de la réforme des retraites, le ton est monté d'un cran entre le gouvernement, plus ferme que jamais, et les syndicats, singulièrement remontés.

Éric Woerth bétonne. Le ministre du Travail, en charge du dossier, a écarté avec vigueur tout retour en arrière sur le fond de la réforme : le recul de l'âge légal du départ à 62 ans. Et il a à peine entrouvert la porte à des aménagements sur la pénibilité et les carrières longues.

Sans fioritures dans le ton, il a dit ne « **pas redouter** » la prochaine manifestation intersyndicale du 24 juin, même s'il s'attend à une « **mobilisation certainement forte** ». Et de marteler au micro de *RTL* : « **Il faut regarder les choses en face et assumer. Nous assumons.** » Circulez...

Les syndicats ripostent. Dans un premier temps, ils ont tous dénoncé en termes très vifs le projet

gouvernemental : injustice, provocation, inefficacité, etc. Dans un second temps, la CGT et FO ont refusé de rencontrer le ministre en charge du dossier, pour l'ultime concertation prévue avant la présentation du projet de loi, le 13 juillet. Au motif qu'il n'y aurait « **rien à négocier, rien à discuter, sinon des centièmes après la virgule** », selon l'expression de la direction de FO.

Quant à ceux qui ont accepté l'invitation ministérielle CFDT et CFTC ils n'ont guère été plus tendres. Seul réconfort, sans doute très relatif, pour Éric Woerth : le soutien du Medef aux mesures d'âge.

La mobilisation du 24 juin est en marche. Dans un troisième temps, l'intersyndicale CFDT-CGT-FSU-Solidaires-Unsa s'est réunie avec deux objectifs. *Primo*, tailler en pièces la réforme « **inacceptable, injuste, essentiellement à la charge des salariés (à 85 %), brutale et**

porteuse de recul social pour la quasi-totalité des salariés du privé, du public et des régimes spéciaux ». *Secundo*, appeler vigoureusement à une journée nationale de grèves et de manifestations, le 24 juin, et commencer à préparer la rentrée.

Le 24 juin pourrait d'ailleurs voir arriver de renforts. FO semble prêt à réintégrer le giron unitaire après avoir constaté l'inefficacité du cavalier seul du 15 juin. Décision lundi. Même la CGC, qui juge désormais la réforme bancaire, avec « **un volet recettes notoirement insuffisant** », semble prête à participer à une partition unitaire. Éric Woerth a réussi à ressouder les rangs syndicaux. Délibérement ?

Paul BUREL.

Exprimez-vous sur le forum de

Vendredi 18 Juin 2010

Cuisine

«Le gros de la bataille est maintenant devant nous », assure Olivier Dartigolles, responsable

Forts de la proposition de loi des élus du PCF et du Parti de gauche, les communistes engagent une campagne nationale.

«Le gros de la bataille est maintenant devant nous », assure Olivier Dartigolles, responsable national du PCF, en charge du dossier des retraites. « Avec sa campagne de communication, le pouvoir pensait avoir imposé la résignation », affirme-t-il, « mais les gens font leurs calculs et le compte n'y est pas ». Convaincu que l'un des freins à la mobilisation réside dans les doutes persistants sur la possibilité de faire autrement, Olivier Dartigolles annonce le lancement d'une campagne nationale autour de la proposition de loi « garantissant le financement du droit à la retraite à soixante ans », que les parlementaires du PCF et du Parti de gauche déposeront lundi, à l'Assemblée nationale.

Les parlementaires affirment dans leur proposition de loi qu'il est économiquement et financièrement possible aujourd'hui de garantir pour tous « le maintien de l'âge de la retraite à soixante ans », le calcul de la pension « sur les dix meilleures années d'exercice, tout en garantissant un taux de remplacement au moins égal à 75 % de la

rémunération », l'abandon « dès cette année » du principe de « l'allongement de la durée de cotisation », la « reconnaissance collective des métiers pénibles ouvrant droit automatiquement au départ anticipé à la retraite à soixante ans », enfin, que les périodes d'études, de chômage, de formation, de stage, d'apprentissage « soient prises en compte dans le calcul des annuités de cotisation ».

Conscients que le débat va porter sur le « comment » financer de tels objectifs à l'heure de la mondialisation, de la crise, les parlementaires mettent en avant trois chiffres significatifs. De 1993 à 2009, le volume des cotisations sociales a augmenté de 19 %, le PIB (richesses créées) de 33 % et les revenus financiers, de 143 %. Et d'en tirer la conclusion que la solution n'est pas dans les mesures gouvernementales qui pèsent financièrement à 85 % sur le dos des salariés, tout en cassant la retraite à soixante ans, mais « dans une autre répartition des richesses et la remise en question de la financiarisation de l'économie ». Et, pour les élus

communistes et du Parti de gauche, cela est « possible » et « urgent ».

Ainsi, les parlementaires proposent de modifier la législation permettant d'instaurer une « modulation des cotisations patronales ». Soit les entreprises favorisent la financiarisation de leurs activités et elles paient plus de cotisations, soit elles développent l'emploi, augmentent les salaires, et le niveau de cotisations régresse. Sachant que plus d'emplois et de meilleurs revenus assurent et un mieux-vivre pour les salariés et des rentrées supplémentaires dans les caisses de la Sécurité sociale. Du bon « gagnant-gagnant », en quelque sorte. Par ailleurs, les élus proposent de mettre fin aux exonérations sociales dont bénéficient les entreprises, ainsi que de taxer les revenus financiers au même niveau que les salaires. Du bon sens, que le PCF veut partager avec le plus grand nombre.

Financer la retraite à 60 ans, c'est possible

Max Staat

Vendredi 18 Juin 2010

Économie

Papier

La réforme des retraites n'évoluera guère avant l'étape parlementaire

Le texte transmis au Conseil d'État sera finalisé aujourd'hui. Les syndicats, qui mobilisent jeudi prochain, comptent surtout sur la rentrée pour peser sur le débat parlementaire

Officiellement, la réforme des retraites, dévoilée mercredi, est toujours « amendable », le ministre du travail, Éric Woerth, recevant les partenaires sociaux à nouveau hier et aujourd'hui. Ce n'est en effet que cet après-midi qu'une ultime « réunion d'arbitrage » à l'Élysée validera le texte définitif avant son examen, prochain, en Conseil d'État, puis en conseil des ministres, le 13 juillet, puis au Parlement, en septembre.

Mais le document peut-il véritablement évoluer d'ici là ? « Les partenaires sociaux sont invités à nous faire des propositions », indique le ministère du travail. « Nous sommes très sceptiques », confie cependant Jean-Louis Malys, en charge des retraites à la CFDT, syndicat qui s'est rendu hier à l'invitation d'Éric Woerth. « On voudrait nous faire croire que les syndicats sont entendus mais on nous a baladés pendant deux mois de concertation et le gouvernement a fait ce qu'il a voulu », renchérit Éric Aubin, son homologue à la CGT, qui, elle, ne se déplacera pas rue de Grenelle. Même décision à FO : « Si c'est pour discuter des centièmes derrière la virgule, ce n'est pas la

peine. »

Effectivement, dès mercredi, Éric Woerth a indiqué qu'il ne négocierait pas sur le cœur de sa réforme, à savoir le passage de l'âge légal de départ de 60 à 62 ans entre 2011 et 2018, et de 65 à 67 ans pour l'âge du taux plein. Or cette double mesure, jugée injuste pour ceux qui ont commencé à travailler tôt comme pour les femmes, suscite beaucoup de reproches. D'autant que c'est sur elle que repose la moitié des économies attendues, soit près de 20 milliards d'euros, quand les taxes nouvelles sur les hauts revenus, le capital et les entreprises, elles, ne rapporteront que 4 milliards d'euros. De même, la hausse des cotisations des fonctionnaires de 7,85 % à 10,55 % est mal vécue par les syndicats du public qui se plaignent de négociations salariales au point mort depuis des années. « On ne compensera pas » par des hausses du point d'indice, a cependant indiqué Éric Woerth.

En revanche, « il y a beaucoup d'autres choses » qui peuvent être discutées, assure le ministre, qui cite « les carrières longues » ou la « pénibilité ». Si la reconduction du

premier dispositif est saluée par la CFDT, le dossier pénibilité, est, lui, mal accueilli. Alors que les syndicats souhaitent que tous les salariés exposés à certaines situations (port de charges lourdes, horaires décalés, produits toxiques...) puissent partir plus tôt, le gouvernement ne propose le départ à 60 ans qu'aux salariés atteints d'une incapacité de travail supérieure à 20 %.

Bref, les syndicats savent que pour faire entendre leurs désaccords, ils vont devoir montrer que de nombreux salariés les partagent. Fait inédit, mercredi soir, François Chérèque, le patron de la CFDT, et Bernard Thibault, celui de la CGT, sont venus dire ensemble sur France 2 tout le mal qu'ils pensent de la réforme. Prochaine étape : le 24 juin, où CGT, CFDT, Unsa, CFTC, FSU et Solidaires espèrent dépasser le million de manifestants. Il s'agira de marquer un point avant l'été, période durant laquelle la CGT compte bien investir les lieux de vacances et les permanences parlementaires.



Edition de La Tribune

Vendredi 18 Juin 2010

Politique France

Retraites : le débat sur la pénibilité au cœur des discussions

Eric Woerth a reçu jeudi certains leaders syndicaux et patronaux. Le régime prévu pour la pénibilité pourrait évoluer à très long terme. C'est le seul point amendable, avec les carrières longues.

L'ultime « concertation » sur la réforme des retraites s'est ouverte jeudi. Le ministre du Travail a reçu tour à tour le Medef, la CFTC, la CFDT et l'UPA. Ce vendredi, suivront la CFE-CGC, l'Unsa et la CGPME. Force Ouvrière et la CGT n'ont pas demandé de rendez-vous au ministre du Travail, estimant inutile d'aller discuter de « centièmes derrière la virgule », selon l'expression d'un porte-parole de FO. De fait, la marge de manœuvre des partenaires sociaux est faible. D'une part parce que ce vendredi soir, la copie du gouvernement sera bouclée : l'avant-projet de loi doit être envoyé ce week-end au Conseil d'Etat. D'autre part, parce que le périmètre de la discussion est réduit. Interrogé sur RTL jeudi matin, Eric Woerth a été très clair : il a exclu de revenir sur les mesures d'âge, à savoir le recul de deux ans de l'âge légal du départ à la retraite et de l'âge de départ à taux plein. En revanche, il s'est déclaré plus ouvert à une discussion sur les carrières longues et la pénibilité. Sur le premier point, les discussions risquent de buter très vite sur le coût. Le gouvernement estime avoir déjà fait un geste en faveur des salariés ayant commencé à travailler tôt, en ouvrant le dispositif « carrières longues » aux salariés ayant débuté à

17 ans, et en reportant d'un an (au lieu de deux) l'âge de départ à la retraite pour ces catégories. Un « cadeau » de 1,3 milliard d'euros. « TRAÇABILITÉ »

Sur la pénibilité, le jeu est plus ouvert. L'Élysée et le ministère du Travail seraient prêts à entériner le principe de départs anticipés de salariés exerçant des emplois pénibles, sur la base de critères d'expositions aux risques (nombre d'années de travail de nuit ou d'exposition à des produits dangereux). Mais cette mesure ne serait effective que lorsqu'il sera possible d'établir la « traçabilité » de la réalité de l'exposition d'un salarié à un ou des risques. Pas sûr cependant que cette concession convainque les syndicats. Car en réalité, cette « traçabilité » devrait déjà exister... si les entreprises respectaient toutes leurs obligations de déclaration. En l'état actuel, le dispositif « pénibilité » est très restrictif : il s'applique aux personnes frappées d'un taux d'incapacité d'au moins 20 %. Il s'agit de salariés dont l'état de santé est « stabilisé » après une maladie professionnelle ou un accident du travail, mais qui souffrent encore de séquelles

handicapantes : un plâtrier qui a de graves problèmes musculo-squelettiques aux épaules a une incapacité de 20 à 30 %, un salarié (droitier) ayant perdu deux phalanges d'un doigt de la main gauche une incapacité de 24 % ou encore un salarié ayant perdu un œil une incapacité de 30 %.

Les salariés concernés par le dispositif (10.000 personnes par an) pourront prendre leur retraite à 60 ans et à taux plein, même s'il leur manque des trimestres. Beaucoup d'entre eux sont au chômage ou en arrêt maladie au moment de liquider leur retraite : reporter l'âge de départ n'aurait fait que reporter le coût de la retraite sur l'assurance-maladie ou l'assurance-chômage. Reste que le coût du dispositif (quelques centaines de millions d'euros) doit être supporté par la branche AT-MP (accident du travail-maladies professionnelles), financée par les cotisations employeurs. Reste à savoir si toutes les entreprises seront concernées, ou seulement celles qui exposent le plus leurs salariés aux risques. n

Stéphanie Tisserond

Vendredi 18 Juin 2010

économie

Georges Tron : « Nous demandons un effort légitime et progressif aux fonctionnaires »

PROPOS RECUEILLIS PAR Olivier Auguste
GEORGES TRON est secrétaire d'État à la Fonction publique, auprès d'Éric Woerth. Il justifie le volet « fonctionnaires » de la réforme des retraites et s'exprime sur les toutes prochaines négociations salariales.

LE FIGARO. - La principale mesure « retraite » spécifique aux fonctionnaires est l'alignement de leur taux de cotisation sur celui des salariés du privé. Pourquoi ce choix ?

Georges TRON. - Nous voulons une réforme équitable et claire. Plus rien ne justifie de cotiser trois points de moins, en ayant des pensions de retraite comparables. Cette mesure représente une hausse de 6 euros des cotisations, sur un salaire moyen de 2 000 euros mensuels, pendant dix ans.

Le calcul de la pension sur les six derniers mois de salaire, au lieu des vingt-cinq meilleures années, est aussi un symbole d'iniquité pour l'opinion...

À tort, si on examine calmement les choses ! Nous sommes dans un système très spécifique de corps, grades, échelons, indices, avec des primes qui sont exclues du calcul de la pension. La seule question qui vaille est la suivante : ces règles génèrent-elles de grosses différences de rémunérations et de pensions ? La réponse est non.

Pourquoi avoir gardé des « catégories actives » au lieu d'appliquer aux fonctionnaires la possibilité de partir en retraite plus tôt pour pénibilité, qui sera bientôt appliquée dans le privé ?

Les professions en uniforme (policiers, pompiers, gardiens de prison...) peuvent effectivement partir en retraite à 50 ou 55 ans. C'est une façon ancienne de prendre en compte la pénibilité de ces métiers, que personne ne conteste. Les catégories actives sont donc maintenues mais ces âges planchers seront reportés de deux ans, comme pour tout le monde.

Vous ouvrez, vendredi prochain,

une négociation salariale. Bercy vous pousse à un gel du point d'indice. La hausse de 0,5 % au 1^{er} juillet, promise il y a deux ans par Éric Woerth, aura-t-elle bien lieu ? S'il est important de tenir ses engagements, nous devons aussi être lucides sur l'état des comptes publics. Cette première séance servira à évaluer la progression du pouvoir d'achat des agents en 2009 et celle prévisible pour 2010. Partant de ce diagnostic, que j'espère partagé avec les syndicats, nous serons ouverts à la discussion. Une chose est certaine : la question des retraites est, pour Éric Woerth et moi, déconnectée de celle des salaires. Il n'est pas question de compenser la première par la seconde. Cela reviendrait à annuler immédiatement l'effort légitime et progressif demandé aux fonctionnaires sur les retraites, ce que personne ne comprendrait.

**PROPOS RECUEILLIS PAR
Olivier Auguste**

Vendredi 18 Juin 2010

Le texte de la réforme des retraites sera bouclé ce soir pour un passage en Conseil des ministres le 13 juillet. Les ultimes concertations ne devraient pas modifier l'architecture du projet. Les syndicats mobilisent pour une journée d'action le 24 juin.

social

Retraites : derniers arbitrages

l'agenda d'Éric Wœrth s'allège quelque peu en cette fin de semaine. Bernard Thibault (CGT) et Jean-Claude Mailly (FO) ont décidé de boycotter les réunions de concertation auxquelles ils étaient conviés par le ministre du Travail avant que le texte de la réforme des retraites ne soit définitivement bouclé aujourd'hui par Sarkozy. «Si c'est pour discuter des centièmes derrière la virgule, ce n'est pas la peine», déclarait-on à FO. «Le ministre a dit clairement qu'il ne reviendrait pas sur la philosophie du texte. Or nous, c'est tout le texte que l'on veut changer», a renchéri Éric Aubin (CGT). De cette concertation express avec les partenaires sociaux qui se terminera aujourd'hui, les syndicats n'attendent pas grand chose, Éric Wœrth ayant exclu de revenir sur le recul de l'âge légal. Le ministre a simplement laissé entendre que des négociations étaient possibles à la marge sur certains

sujets moins emblématiques (pénibilité ou «carrières longues»). Premier syndicat reçu, la CFTC n'a pas caché sa déception : «On venait sans illusion», a commenté à la sortie son président Jacques Voisin.

une grève le 24 juin, mais peu d'illusions

En fait, les syndicats ont déjà les yeux tournés vers la journée de mobilisation du 24 juin. Une intersyndicale CGT-CFDT-Unsa-FSU-Solidaires, réunie hier après-midi, a d'ailleurs appelé une nouvelle fois à une participation massive, dénonçant un projet de réforme «inacceptable, injuste» et «brutal». Elle espère mobiliser jeudi prochain davantage que lors de la journée d'action du 27 mai, où entre un million de personnes selon les syndicats et 395.000 selon la police avaient défilé. Selon un sondage, un

Français sur deux juge la réforme «injuste et inefficace» et 60% sont contre le recul à 62 ans. Pour le leader de la CGT Bernard Thibault, «il faut une réaction à la hauteur de l'attaque».

François Chérèque, qui a lui accepté de rencontrer Wœrth, ne se fait guère d'illusion: «Si le gouvernement ne suit pas, et je pense qu'ils ne vont pas beaucoup bouger, il faut qu'on soit dans la rue le 24 pour montrer notre mécontentement». Le gouvernement s'attend à une mobilisation «certainement forte» mais ne la redoute pas, a assuré Woerth. Le choc sera frontal.

Jean-Pierre Bédèï

Europe et international

Vendredi 18 Juin 2010

Monde

Europe 2020, la boussole libérale garde le nord

L'UE adopte une stratégie de croissance dite intelligente, durable et inclusive, mais sans augmentation des dépenses publiques.

Les dirigeants européens ont adopté hier la stratégie « d'emploi et de croissance », Europe 2020. Cette stratégie reprend pour l'essentiel les grands axes de la stratégie de Lisbonne, adoptée en 2000 et qui a servi de boussole à toutes les politiques libérales depuis dix ans : réforme du marché du travail, autonomie des universités, etc. L'objectif est d'obtenir une « croissance intelligente » en dépensant 3 % du PIB en recherche et développement, une « croissance durable » en repeignant en vert les politiques d'inspiration libérale, et une « croissance inclusive ». Pour la première fois, l'UE se dote d'un objectif de réduction de la pauvreté, ce que refusaient à l'origine certains pays de l'Est : 20 millions de pauvres en moins d'ici à 2020. Ils sont 84

millions aujourd'hui. Si l'objectif est louable, il passe par une politique de « workfare » à l'anglo-saxonne : la remise au travail des chômeurs par des mesures vexatoires ou des formations professionnelles. Exit la problématique des travailleurs pauvres. « Vous avez vu quelque chose sur les services publics dans la stratégie ? » ironise la présidente de la Fédération européenne des syndicats de services publics, Anne-Marie Perret. Or, à travers les politiques de libéralisation des services publics, « c'est une véritable paupérisation qui est organisée », prévient la syndicaliste. « On tape sur ce qui a amorti la crise et permis de retrouver de la croissance. » Les services publics « forment les cerveaux de demain, permettent d'avoir des travailleurs en bonne

santé, et de délivrer des services à moindres coûts ». Ils sont donc indispensables à la bonne marche de l'économie. L'objectif d'une croissance intelligente, durable et inclusive est louable, note Paul Boccara, économiste communiste. « Mais il y a un problème de financement. » « Sans augmentation des dépenses publiques, c'est démagogique » d'afficher de tels objectifs. Sans changer le fonctionnement du marché du travail, les politiques de « workfare » visent, selon lui, « à la mise en concurrence entre les travailleurs pauvres et les anciens chômeurs pour faire pression sur les salaires ».

G. D. S.

Le Monde

Vendredi 18 Juin 2010

Europe

Le gouvernement espagnol annonce la réforme de la législation du travail

A la veille du Conseil européen, M. Zapatero espère rassurer les capitales et les marchés

Désormais, le licenciement d'un salarié en contrat à durée indéterminée (CDI) sera plus facile et coûtera moins cher aux entreprises espagnoles. La diminution du montant des indemnités de licenciement (de quarante-cinq jours à trente-trois jours par année de présence) est la mesure phare de la réforme de la législation du travail que le gouvernement de José Luis Rodriguez Zapatero a adoptée, mercredi 16 juin, en conseil des ministres.

Le décret-loi, dont l'objectif est de " dynamiser le marché du travail et de l'emploi " , instaure également une plus grande souplesse dans l'organisation horaire des entreprises, verrouillée jusque-là par des accords de branche. Parallèlement aux mesures visant à accroître la flexibilité du travail, le texte gouvernemental introduit des incitations à l'embauche des jeunes et limite le recours aux contrats temporaires (CDD).

Présentée à la veille du dernier sommet européen de la présidence espagnole de l'Union (UE), cette réforme structurelle contribuera-t-elle à calmer les craintes exprimées jour après jour par les marchés et certaines capitales de la zone euro sur la capacité de l'Espagne à sortir de l'ornière de la dette ? " Nous devrions encourager l'Espagne en soulignant que c'est la bonne voie et qu'elle apporte par ce biais une contribution à la compétitivité de toute l'Europe " , a commenté la chancelière allemande Angela Merkel, tandis que

le président de l'Eurogroupe, le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker, se félicitait des " mesures très courageuses " prises par Madrid pour réformer son économie.

Le matin même, devant les députés espagnols, le chef du gouvernement, José Luis Rodriguez Zapatero, avait dû insister sur le fait que " l'Espagne est un pays solvable, solide, fort et avec du crédit à l'international " . La presse s'était émue que Bruxelles demande à l'Espagne comme au Portugal de " préciser les mesures - d'économies - dans leurs budgets 2011 " .

Après ses homologues allemands, un quotidien économique, *El Economista* , a même évoqué " un possible plan " d'aide financière à l'Espagne, d'un montant de 200 à 250 milliards d'euros, qui serait " en cours d'élaboration par des techniciens de l'UE, du FMI - Fonds monétaire international - et du Trésor américain " . Le journal établissait un lien avec l'annonce de la présence à Madrid, vendredi 18 juin, de Dominique Strauss-Kahn, le patron du FMI. " Simple visite de travail " , a tenté de dédramatiser ce dernier.

Une réforme du marché du travail était jugée indispensable par de nombreuses institutions et observateurs internationaux pour remettre sur le chemin de la croissance une économie espagnole plombée par la crise et par un chômage massif touchant 20 % de la population active. " La correction des inégalités issues du marché du travail a une importance

primordiale, a estimé le gouverneur de la Banque d'Espagne, Miguel Fernandez Ordonez. De cette réforme dépend en grande partie notre capacité à gagner en compétitivité et à générer de l'emploi. "

Pour être effective, la réforme devra être ratifiée par le Parlement le 22 juin. Pour l'instant, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), minoritaire aux Cortes, n'a obtenu le soutien d'aucun autre groupe parlementaire. " Nous allons continuer à oeuvrer d'arrache-pied pour recueillir autant de soutien que possible " , a expliqué la numéro deux du gouvernement, Maria Teresa Fernandez de la Vega, soucieuse de ne pas revivre l'épisode du plan d'austérité, voté, fin mai, à une seule voix près.

Contrairement au précédent texte, les députés auront la possibilité d'adopter des amendements susceptibles d'entrer en vigueur rétroactivement. Le Parti populaire (PP, droite) devrait en profiter pour renforcer certains volets d'un texte que l'exécutif a choisi d'imposer unilatéralement après l'échec des négociations entre les partenaires sociaux.

Le patronat, pour qui la réforme est " insuffisante " , pourrait être le principal bénéficiaire des modifications parlementaires, au grand dam des syndicats qui ont d'ores et déjà donné rendez-vous à M. Zapatero pour la rentrée. Les deux principales confédérations syndicales, les commissions ouvrières (CC.OO) et l'Union générale des travailleurs (UGT), ont

convoqué une grève générale le 29 septembre - la première depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir en 2004 - " *pour que le gouvernement modifie l'orientation de sa politique économique et sociale* ".

Selon un sondage publié mercredi par le quotidien *ABC* , seulement 35 % des Espagnols pensent que la réforme contribuera à la création d'emplois.

Jean-Jacques Bozonnet

L'Union européenne et le FMI en alerte sur l'Espagne

L'activation du plan d'aide à l'Espagne n'était pas à l'ordre du jour

officiel du Conseil européen, jeudi 17 juin à Bruxelles. Le gouvernement espagnol, non demandeur à ce stade, affirme prendre les mesures nécessaires pour surmonter ses difficultés financières, et pour restructurer son secteur bancaire. Un constat partagé par les capitales de la zone euro, qui restent cependant en alerte. " *Nous n'activons un plan d'aide que quand cela est strictement nécessaire, or ce n'est pas le cas* " , dit une source européenne. Mercredi, les taux de refinancement de la dette espagnole ont néanmoins atteint de nouveaux records sur les marchés. Les rumeurs au sujet de l'imminence d'un plan d'aide se sont multipliées en prélude au Conseil européen. Selon le journal espagnol *El*

Economista , le Fonds monétaire international (FMI) et l'Union européenne seraient en train d'examiner la mise à disposition de Madrid d'une ligne de crédit comprise entre 200 et 250 milliards d'euros. Un dispositif plus souple que le fonds de stabilisation mis en place au sein de la zone euro, et dont a bénéficié la Pologne en 2009. La Commission européenne a démenti, mais Dominique Strauss-Kahn, directeur général du FMI, sera le 18 juin à Madrid.

Vendredi 18 Juin 2010

IG

Retraites : les syndicats préparent la riposte

Les syndicats ont déjà les yeux tournés vers la journée de mobilisation du 24 juin

Le gouvernement a lancé hier un dernier round de concertation express avec les partenaires sociaux pour finaliser son projet de réforme dévoilé la veille, avec une marge de manœuvre réduite, Eric Woerth ayant formellement exclu de revenir sur le recul de l'âge légal.

Juste après la présentation de sa réforme, le ministre du Travail a prévenu que le gouvernement refuserait de toucher à sa mesure phare le recul de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans.

Le ministre a simplement laissé entendre que des négociations étaient possibles à la marge sur certains sujets moins emblématiques comme la pénibilité ou les « carrières longues ».

Il recevra aujourd'hui les partenaires sociaux pour éventuellement amender le projet, avant que Nicolas Sarkozy ne rende ses derniers arbitrages, aujourd'hui étant la date butoir pour finaliser le texte si le gouvernement veut tenir les délais légaux pour un passage en Conseil des ministres le 13 juillet.

Les syndicats n'attendent pas grand-chose des ultimes concertations et ont déjà les yeux tournés vers la journée de mobilisation du 24 juin.

Une intersyndicale CGT-CFDT-Unsa-FSU-Solidaires, réunie hier après-midi, a d'ailleurs appelé une nouvelle fois à une participation massive, dénonçant un projet de réforme « inacceptable, injuste » et « brutal ». Elle espère mobiliser jeudi prochain davantage que lors de la journée d'action du 27 mai, où entre un million de personnes selon les syndicats et 395.000 selon la police avaient défilé.

Selon un sondage, un Français sur deux juge la réforme « injuste et inefficace » et 60% sont contre le recul à 62 ans.

Pour le leader de la CGT Bernard Thibault, « il faut une réaction à la hauteur de l'attaque », car il est « important que le gouvernement ait un signal clair de la réaction des salariés ».

François Chérèque, qui a lui accepté de rencontrer M. Woerth, ne se fait guère d'illusion « Si le

gouvernement ne suit pas, et je pense qu'ils ne vont pas beaucoup bouger, il faut qu'on soit dans la rue le 24 pour montrer notre mécontentement ».

Le gouvernement s'attend à une mobilisation « certainement forte » mais ne la redoute pas, a assuré M. Woerth.

« C'est tout le texte que l'on veut changer »

Premier syndicat reçu, la CFTC est ressortie déçue « On venait sans illusion », a commenté à la sortie son président Jacques Voisin.

Pour leur part, la CGT et FO ont décidé de boycotter les nouvelles discussions au ministère. « Si c'est pour discuter des centièmes derrière la virgule, ce n'est pas la peine », a déclaré un porte-parole de FO.

« Le ministre a dit clairement qu'il ne reviendrait pas sur la philosophie du texte. Or nous, c'est tout le texte que l'on veut changer », a renchéri Eric Aubin (CGT).